



RISQUES ROUTIERS

Quelles actions ?

Le risque routier est la 1^{ère} cause de décès au travail

- Toutes les entreprises sont concernées...
- 20% des responsables d'accident de la circulation ont une déficience visuelle
- La baisse de vigilance (fatigue, assoupissement ou inattention) intervient dans un accident sur trois

La suppression de 20% des facteurs de risques permet d'éviter 80% des accidents.

Médecins du travail, assistantes médicales et techniciens vous accompagnent pour évaluer et analyser les risques routiers dans votre entreprise et mettre en place des actions concrètes pour préserver la santé de vos salariés.

Pour en savoir plus, contactez-nous : prevention@ast67.org



www.ast67.org

AST⁶⁷

Alsace Santé au Travail

Partenaire des entreprises